

DÉCLARATION PRÉALABLE D'UNE VENTE AU DÉBALLAGE

(Articles L. 310-2, L. 310-5, R. 310-8, R. 310-9 et R. 310-19 du code de commerce
et articles R. 321-1 et R. 321-9 du code pénal)

1 - Déclarant

Nom, prénoms ou, pour les personnes morales, dénomination sociale :
VINGT TROIS MILLE

Nom du représentant légal ou statutaire (pour les personnes morales) :
Eric Daubechies

N° SIRET : 4 9 0 5 9 8 4 0 6 0 0 0 1 8

Adresse : n° 5 Voie : rue Joseph Ducouret

Complément d'adresse :

Code postal : 2 3 0 0 0 Localité : GUERET

Téléphone (fixe ou portable) : +33602652752

2 - Caractéristiques de la vente au déballage

Adresse détaillée du lieu de la vente (terrain privé, galerie marchande, parking d'un magasin de commerce
de détail...) :

Rues piétonnes, grande rue, rue de l'ancienne mairie, rue de l'église, place du marché, place Lacrocq

Marchandises vendues : neuves ☒ occasion ☐

Nature des marchandises vendues : prêt-à-porter, lingerie, chaussures, accessoires, maroquinerie, bijoux, objets déco

Date de la décision ministérielle (en cas d'application des dispositions du II de l'article R. 310-8 du code de
commerce) :

Date de début de vente : 2 8 0 8 2 0 2 6 Date de fin de vente : 2 9 0 8 2 0 2 6

Durée de la vente (en jours) : 2

3 - Engagement du déclarant

Je soussigné(e), auteur de la présente déclaration : (Nom, prénom) VINGT TROIS MILLE ,

certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les dispositions prévues aux articles L.310-2,
R. 310-8 et R. 310-9 du code de commerce.

Date et signature : 2 0 0 7 2 0 2 6

Toute fausse déclaration préalable de vente au déballage constitue un faux et usage de faux passible des peines d'amende et
d'emprisonnement prévues à l'article 441-1 du code pénal. Par ailleurs, le fait de procéder à une vente au déballage sans la
déclaration préalable ou en méconnaissance de cette déclaration est puni d'une amende de 15 000 € (art. L. 310-5 du code de
commerce).

4 - Cadre réservé à l'administration

Date d'arrivée : 21 juillet 2026
recommandé avec demande d'avis de réception
remise contre récépissé

N° d'enregistrement : 2955

Observations :

Vente au déballage de prêt-à-porter, lingerie,
chaussures, maroquinerie, bijoux... du vendredi 28 au
samedi 29 août 2026, dans les rues piétonnes, rue de
l'ancienne Mairie, rue de l'Eglise, place du marché et L. Lacrocq,
organisée par l'association 23000

